



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 12 octobre 2015

ALTAREA COGEDIM S'ENGAGE POUR LE CLIMAT AUPRES DE LA VILLE DE PARIS

Ce jour, Alain TARAVELLA, Président-Fondateur du groupe Altarea Cogedim, a signé une charte partenariale avec la Ville de Paris, aux côtés d'Anne HIDALGO, maire de Paris. Cette charte engage le Groupe sur des objectifs quantifiés et mesurables de réduction de gaz à effet de serre et de consommation énergétique d'ici à 2020.

Conscient des enjeux environnementaux actuels, Altarea Cogedim s'engage aux côtés de la Ville de Paris en signant une charte partenariale pour laquelle chaque entreprise fixe des objectifs quantifiés et mesurables afin de réduire ses émissions de CO2 et sa consommation énergétique. Les dispositions qui viennent d'être adoptées vont de la sensibilisation jusqu'à la mise en place de moyens opérationnels et d'un plan d'action.

D'ici à 2020, Altarea Cogedim s'engage sur les objectifs suivants :

Sur son patrimoine de centre commercial :

- -50 % d'émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020 par rapport à 2010 (émissions liées à la consommation d'énergie) ;
- -40 % de consommation d'énergie d'ici à 2020 par rapport à 2010

Sur ses nouveaux projets immobiliers tertiaires à Paris dès maintenant :

- Une amélioration des performances énergétiques par rapport à la réglementation thermique d'au moins 40% pour les projets neufs et d'au moins 50% pour les projets rénovés ;
- La réalisation d'un Bilan Carbone® sur chaque opération pour réduire l'empreinte carbone liée à la construction.

Sur ses nouveaux projets immobiliers de logements à Paris dès maintenant :

- Une amélioration des performances énergétiques par rapport à la réglementation thermique d'au moins 10% pour les projets neufs.

« Face au défi du dérèglement climatique, nous souhaitons participer activement à l'effort commun de réduction de l'empreinte carbone. En signant cette charte, nous agissons en acteur responsable et témoignons de notre volonté d'aller encore plus loin en matière de transparence, de reporting et d'efforts menés pour préserver l'environnement et le territoire parisien » explique Alain TARAVELLA, Président-Fondateur Altarea Cogedim.

La signature de cette charte s'inscrit dans une démarche globale que le groupe Altarea Cogedim mène depuis plusieurs années. Il s'est fixé comme ambition d'améliorer les qualités d'usage de ses projets à travers la recherche du meilleur équilibre pérennité/confort/économie. Par cet engagement, le groupe Altarea Cogedim entend accroître les qualités environnementales de ses projets et de son patrimoine immobilier. Enfin, cette charte engage Altarea Cogedim pour la maîtrise de son empreinte environnementale globale et pour une réduction de sa dépendance au carbone sur l'ensemble de ses métiers.

A propos d'Altarea Cogedim - FR000033219 - ALTA

Altarea Cogedim est un acteur de référence de l'immobilier. À la fois foncière de commerce et promoteur, il est présent sur les trois principaux marchés de l'immobilier : commerce, logement, bureau. Il dispose pour chacun de l'ensemble des savoir-faire pour concevoir, développer, commercialiser et gérer des produits immobiliers sur-mesure. Présent en France, en Espagne et en Italie, Altarea Cogedim gère un patrimoine de centres commerciaux de 4,5 milliards d'euros. Coté sur le compartiment A d'Euronext Paris, Altarea affiche une capitalisation boursière de 2,0 milliards d'euros au 30 juin 2015.

Contacts

Nathalie BARDIN
Directrice des Relations Institutionnelles,
de la Communication et de la Prospective
01 56 26 25 53 / 06 85 26 15 29
nbardin@altareacogedim.com

Valérie JARDAT
Agence Côté Jardat
01 41 05 94 10 / 06 12 05 18 35
valerie.jardat@cote-jardat.fr